

ANOPHELES (NEOMYZOMYIA) GRENIERI N. SP.
(DIPTERA, CULICIDAE),
NOUVEL ANOPHÈLE DE MADAGASCAR

Par A. GRJEBINE (*)

Au cours des prospections faunistiques, le Service antipaludique de Madagascar a récolté, à plusieurs reprises dans la région Est, une larve qui, par les caractères chétotaxiques de la tête, du thorax et la forme des plaques tergaux, diffère de toutes les espèces connues de Madagascar et d'Afrique, notamment d'*Anopheles milloti* Grjebine et Lacan, espèce dont elle se rapproche le plus. Étant donné les caractères différentiels très nets, nous considérons cette espèce comme nouvelle et la dédions à P. GRENIER de l'Institut Pasteur de Paris.

LARVE

LONGUEUR : Environ 5 mm. 5 comme *A. milloti*.

TÊTE (fig. 1, A). — Soies clypéales internes fortes, longues et simples, mais à extrémités bifides ; clypéales externes petites, mesurant environ 1/5 des internes, avec 3-5 branches ; clypéales postérieures (soies 4) avec 4 branches ; soies frontales : les soies 5, longues, les soies 7 avec branches latérales très larges ; les soies 8 (suturales internes) très développées, nettement ramifiées, longues, atteignant presque la base des frontales ; soies 9 (= suturales externes) très longues, atteignant la base des frontales. Antenne parsemée de longues spinules, à l'apex les deux soies 2 et 3 en sabres pectinés ; soie subantennaire (soie 11) : très plumeuse.

THORAX. — Face dorsale : ressemble à celle de *A. milloti*, mais en diffère surtout par la soie prothoracique submédiane interne (soie 1) (fig. 1, B),

(*) Séance du 12 février 1964.

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

30 OCT. 1963

n° 2495

dont les 3 ramifications apicales sont aussi longues que le tronc de la soie, contrairement à *A. miloti* chez lesquelles atteignent $1/2$ à $1/3$ de la longueur du tronc.

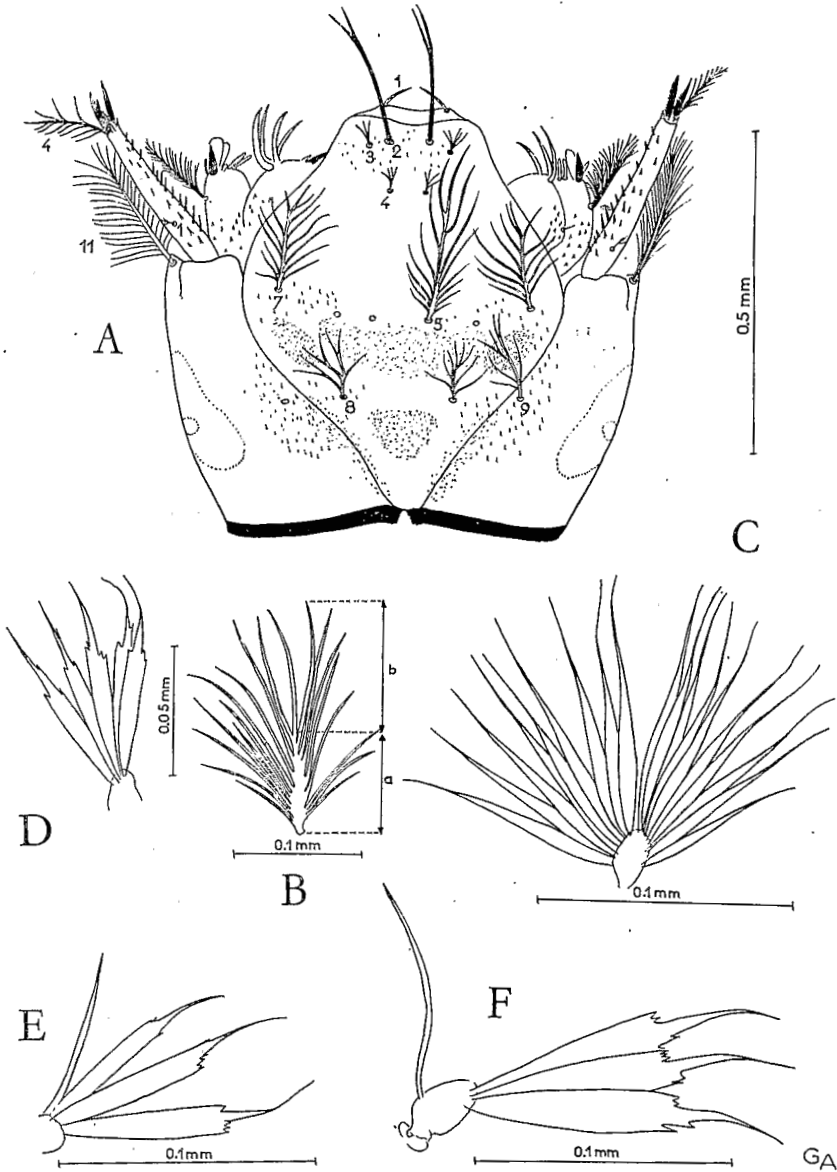


Fig. 1. — *Anopheles grenieri* Grjebine, larve, type (prov. Ambatondrazaka).

A, tête, vue dorsale. — B, soie thoracique submédiane interne. — C, soie palmée métathoracique. — D, soie palmée du premier segment abdominal. — E, folioles de la soie palmée du deuxième segment. — F, folioles de la soie du cinquième segment.

Soie palmée métathoracique (= soie 3) (fig. 1, C), très développée avec 19 grandes folioles larges et filaments longs.

Face ventrale : soies pleurales prothoraciques 9 et 10, simples et longues ; 11, longue et simple ; 12, simple, contrairement à *A. miloti*, chez lequel elle est bifide ou trifide.

Soies pleurales mésothoraciques 9 et 10, longues et simples ; 11, courte ;

Soies pleurales métathoraciques 9 et 10, longues et simples ; 11, courte et simple.

ABDOMEN. — *Soies palmées du segment I* (fig. 1, D), bien développées, 14 folioles très différenciés, avec épaulement portant une série d'échancrures, extrémité du filament linéaire ; *soie palmée du segment II* (fig. 1, E) avec 1 foliole indifférencié, les autres (environ 18) comprenant des denticulations, filament avec terminaison linéaire pour les folioles les plus différenciés ; *soie palmée du segment V* (fig. 1, F), filament égal à environ la moitié de la lame du foliole, épaulement portant de fortes denticulations, terminaison linéaire courte, 1 foliole est indifférencié, les 15 autres sont très développés.

Plaques tergaes (fig. 2) : très larges, dépassant en largeur (*) les insertions des soies palmées, en longueur (**) environ la moitié des segments pour les plaques II à VII. Plaque I légèrement pointue au milieu de son bord antérieur, aucune trace de plaque accessoire ; plaque III lenticulaire avec zone pigmentée ; plaque V à bord pos-

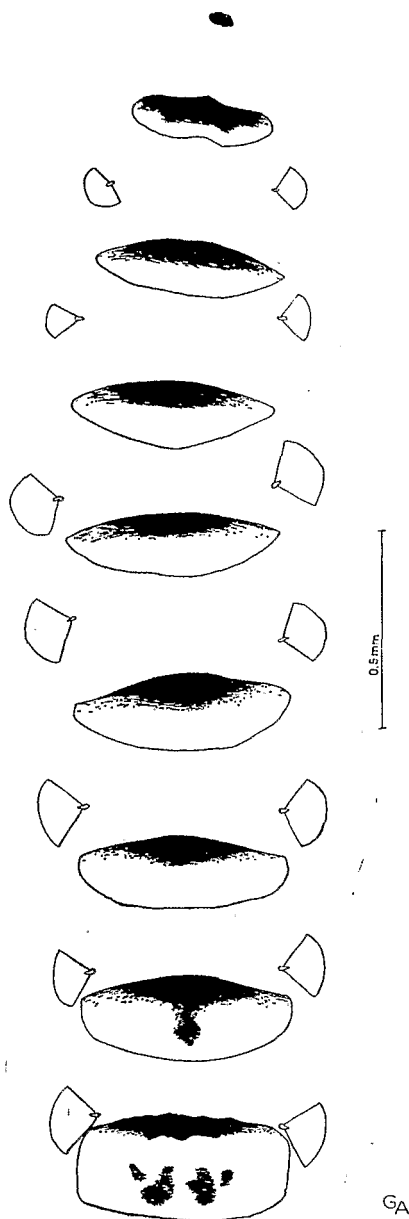


Fig. 2. — *Anopheles grenieri* Grjebine, larve, type (prov. Ambatondrazaka).

Plaque tergale métathoracique et plaques tergaes abdominales I-VIII.

(*) Dans la direction perpendiculaire à l'axe de la larve.

(**) Dans la direction de l'axe de la larve.

térieur convexe et sans plaque accessoire enrobée (contrairement à *A. milloti*) ; plaque VII à bords latéraux bien nets, pigmentation limitée à la partie antérieure avec un prolongement médian vers l'arrière ; plaque VIII, plus grande, rectangulaire (contrairement à *A. milloti*), deux grandes taches et deux petites.

Soie de la selle : longue, simple.

Localité type : Ampandroatraka, District Anosibé, une larve dans un ruisseau avec *A. ranci* Grjebine (27-7-1954).

Localités secondaires : 1) ruisseau Manamana, Andonabé, District Marolambo, récolteur docteur RANC (G. M. H. de Tamatave), une larve (27-11-1951) ; 2) Lakato, District Moramanga, récolteur DECHARLES (C. M. de Moramanga), deux larves, juillet 1961.

Dépôt des types : Holotype et paratypes dans la collection de l'I. R. S. M. (O. R. S. T. O. M.) à Tananarive.

COMMENTAIRE

Principaux caractères différentiels séparant A. milloti de A. grenieri.

<i>A. milloti</i> Grjebine et Lacan	<i>A. grenieri</i> n. sp.
<i>Tête</i> :	
— <i>soies clypéales internes</i> : simples ;	— bifides ;
— <i>soies suturales externes</i> : moyennes.	— longues, atteignant presque la base des frontales.
<i>Thorax</i> :	
— <i>soies prothoraciques submédianes internes</i> : ramifications apicales plus courtes que le tronc de la soie ;	— ramifications apicales plus longues que le tronc de la soie ;
— <i>soie palmée</i> : à folioles étroits.	— très grande, à larges folioles avec terminaison linéaire ;
<i>Abdomen</i> :	
— <i>plaques tergales</i> : avec bord antérieur entièrement foncé ; présence de plaque accessoire incorporée dans la plaque tergale V ;	— avec seulement la partie médiane foncée ; pas de trace de plaque accessoire ;
— <i>plaques tergales III à VI</i> : bord postérieur portant une excroissance médiane ;	— bord postérieur légèrement et régulièrement convexe ;
— <i>plaque tergale VIII</i> : presque en demi-cercle.	— rectangulaire.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ET BIOLOGIE

Les imagos de cette espèce ne sont pas encore connus. Les larves ont été trouvées dans trois ruisseaux : 1° à Andonabé, District de Marolambo par le Groupe Mobile d'Hygiène n° 7 (Tamatave), le

21 novembre 1951 (une larve en association avec *A. pauliani*) ; 2° deux larves ont été recueillies au bord d'un ruisseau lent, à Lakato, par DECHARLES, assistant de la Circonscription Médicale de Moramanga (juillet 1961) ; 3° à Ampandroatraka, District d'Anosibé, localité de l'holotype (27 juillet 1954) en association avec *A. ranci*.

La répartition de cette espèce paraît, dans l'état actuel de nos connaissances, limitée à la région située entre Moramanga, Anosibé, Marolambo, qui correspond aux vallées de la région forestière accidentée de la falaise de l'Est.

Étant donné les caractères morphologiques distincts et cette localisation restreinte à une région très particulière, propice à l'isolement géographique, nous pensons que nous sommes en présence d'une espèce endémique qui fait partie d'une lignée des *Neomyzomyia* de Madagascar, lignée représentée par la série à laquelle appartiennent les espèces endémiques : *A. milloti*, *A. pauliani* et *A. radama*. Les espèces de cette série présentent des caractères communs, comme ceux des soies clypéales, des soies subantennaires, des soies thoraciques submédianes, des plaques tergaux abdominales et de la soie latérale de la selle.

RÉSUMÉ

L'auteur décrit une nouvelle espèce d'Anophèle du groupe *Neomyzomyia*, trouvée seulement à l'état larvaire dans la région Est de Madagascar.

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer. Institut Pasteur, Paris (Laboratoire des Insectes et Acariens d'Intérêt médical).

BIBLIOGRAPHIE

- GRJEBINE (A.). — Observations sur les Nématocères vulnérants de Madagascar. *Mém. Inst. Scient. de Madagascar*, 1953, série E, 4, 443-451.
- GRJEBINE (A.). — Une nouvelle espèce d'Anophèle de Madagascar. *Anopheles grassei* nov. sp. *Le Naturaliste Malgache*, Tananarive, 1953, 5, p. 203-209.
- MEILLON (B. DE). — Anophelini of the Ethiopian geographical Region. *Publ. S. Af. Inst. Med. Res.*, 1947, 10, 83.